



Lunettes de protection série 3M™ SecureFit™ SF200

Description du produit

La gamme 3M™ SecureFit™ est constituée d'oculaires sans monture et de branches non réglables en longueur. Une coque latérale intégrée est incluse pour plus de protection. Les branches se caractérisent aussi par la Technologie 3M de Branches à Diffusion de Pression qui permet de diffuser la pression sur l'oreille afin d'améliorer le confort de la monture pour une population salariale diversifiée. Cette conception innovante favorise l'amélioration du confort et la sécurité de l'ajustement.

Gamme de produits

SF201AF-EU PC	3M™ SecureFit™ Incolore AR/AB
SF202AF-EU PC	3M™ SecureFit™ Gris AR/AB
SF203AF-EU PC	3M™ SecureFit™ Jaune AR/AB
SF201AS-EU PC	3M™ SecureFit™ Incolore AR

Cadre d'utilisation

Ces produits sont destinés à la protection contre les particules à grande vitesse à faible énergie (F) à des températures extrêmes -5°C et +55°C, (T) en accord avec EN166:2001. Ils protègent aussi des rayonnements UV selon EN170:2002 et de l'éblouissement solaire en accord avec EN172:1994 (oculaires gris uniquement).

Diverses options d'oculaire sont disponibles selon les applications:

- Incolore – Bonne reconnaissance des couleurs et une excellente protection contre les UV
- Gris – Protection contre l'éblouissement
- Jaune – Amélioration du contraste dans des conditions de faible luminosité

Caractéristiques principales

- Classe optique 1 oculaire approprié pour le port prolongé
- Excellente couverture et un bon champ de vision
- Excellente protection contre les rayonnements UV
- Légère (18g)
- Technologie 3M de Branche à Diffusion de Pression pour un ajustement sûr et confortable
- Branches auto-ajustables apportant un ajustement sûr pour un large éventail de tours de tête

Applications

Ces produits peuvent être utilisés dans un large éventail d'applications dont:

- Construction
- Génie industriel
- Assemblage
- Travaux d'inspection
- Réparation et maintenance légère

Limites d'utilisation

- Ne jamais modifier ou altérer ce produit
- Ne pas utiliser ce produit contre des risques autres que ceux mentionnés dans ce document.
- Ces produits ne sont pas adaptés au meulage ou au soudage
- Ces produits ne sont pas destinés à être portés au dessus des lunettes de vue.
- Selon la norme EN166:2001 les lunettes de protection ne peuvent pas être testées et approuvées pour la protection contre les gouttelettes liquides. Quand la protection contre les liquides est spécifiée, un produit adapté devrait être utilisé, par exemple des lunettes masques de sécurité.

Normes et homologations

Cette lunette de protection répond aux exigences essentielles de sécurité de l'article 10 de la Directive de la Communauté Européenne 89/686/CEE et est ainsi marquée CE.

Ces produits ont été examinés à l'étape de conception par ECS GmbH - European Certification Service, Huettfeldstrasse 50, 73430 Aalen, Germany (Organisme Notifié 1883).

Ces produits sont testés et approuvés CE selon la norme EN166:2001.

Liste des matériaux

Composant	Matériau
Oculaire	Polycarbonate
Branche	Xylex
Fixation branches	Acier zingué
Poids total	18g

Avertissement important

La responsabilité de 3M ne saurait en aucun cas être engagée pour tout préjudice direct, indirect, matériel, immatériel, consécutif ou non consécutif (incluant notamment mais non limitativement, manque à gagner, pertes de marché ou de clients) résultant des informations communiquées dans le présent document. L'utilisateur est seul responsable du choix du produit et doit s'assurer qu'il convient exactement à l'emploi envisagé en procédant, au besoin, à des essais préliminaires.

Marquage

Les produits sont conformes aux exigences de l'EN166:2001 et normes associées et portent les marquages suivants:

Oculaire incolore	2C-1.2 3M 1 FT
Oculaire jaune	2C-1.2 3M 1 FT
Oculaire gris	5-3.1 3M 1 FT
Monture (Toutes variantes)	3M EN166 FT CE SF200 Series

Explication du marquage

Marquage	Description
2C-1.2 (EN 170:2002)	Protection UV avec bonne reconnaissance des couleurs. Ce produit est conforme aux exigences de la norme, offrant une protection UV pour l'intervalle spécifié (210nm – 365nm).
5-3.1 (EN 172:1994 (comme modifié))	Protection contre l'éblouissement selon les exigences de la norme, offrant une protection UV pour l'intervalle spécifié (280nm – 350nm).
1	Classe optique
F	Protection à l'impact contre les particules à grande vitesse à faible énergie (45m/s)
T	Testé pour la protection à l'impact à des températures extrêmes -5°C et +55°C

Arsitec AG

Industrie Neuhof 25 • 3422 Kirchberg BE
fon 034 427 00 58 • fax 034 427 00 68
info@arsitec.ch • www.arsitec.ch